



Problèmes avec travaux de renovation pour 4 gîtes ruraux

Par **Iara17**, le **17/12/2009** à **20:45**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car j'ai des soucis avec mon maître d'oeuvre. J'ai fait rénover une ancienne grange en 4 gîtes ruraux. Les travaux ont commencé en Octobre 2008, la fin des travaux était prévue pour le 26 mars 2009 mais ces derniers n'ont pas été terminés avant la fin du mois de juillet 2009 mais avec de nombreuses malfaçons qui n'ont toujours pas été rectifiées.

En plus, j'ai maintenant de gros problèmes d'acoustique et le maître d'oeuvre a fait intervenir un expert en acoustique qui s'est déplacé le 8 septembre, depuis je n'ai plus de nouvelles et me retrouve en face de gros problèmes dont personne ne s'occupe et de ce fait, ils ne sont pas résolus.

La réception des travaux a donc été signée fin juillet mais avec des clauses stipulant que les travaux et malfaçons devaient être corrigés avant le 31 décembre 2009. Que me conseillez vous afin que les travaux et malfaçons soient pris en compte et rectifiés dans les plus brefs délais?

J'ai également beaucoup de soucis financiers engendrés par le retard, les malfaçons et fautes professionnelles de certains artisans que je ne constate que maintenant avec la location des gîtes. Je compte beaucoup sur votre aide.

Sincères salutations.

Lara Edelstein-Nixey

Par **jeetendra**, le **18/12/2009** à **10:58**

[fluo]Ordre des Avocats de Bordeaux[/fluo]

Maison de l'Avocat

1 rue de Cursol

33000 Bordeaux

Tél : 05.56.44.73.84

[fluo]Barreau de Libourne[/fluo]

25, rue Thiers

33500 Libourne

Tél : 05.57.51.59.70

[fluo]Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Gironde[/fluo]

30 Rue des Frères Bonie - 33077 BORDEAUX CEDEX - Tél 05.47.33.91.17

Bonjour, dans votre cas il vous faut absolument consulter un avocat, voir coordonnés ci-dessus, courage à vous, bonne journée.

Par **lara17**, le **18/12/2009** à **11:03**

Merci pour ces coordonnées, je les appelle dès aujourd'hui...